



Résultats PERP : 400 000 PERP en 2005

Résultats en demi-teinte en 2005. Selon les premières évaluations, 400 000 Français auraient souscrit un PERP l'année dernière contre 1,3 million en 2004. Cette baisse n'est pas en soi dramatique. Le PERP, tout comme les contrats Madelin dans les années quatre-vingt, a besoin de temps pour prendre ses marques dans le paysage complexe de l'épargne. En 2005, les banques et les assurances n'ont pas, à la différence de 2004, réalisé de grandes campagnes médiatiques. Le PERP n'est pas un mauvais produit ; il répond à une attente de la part des Français comme l'a démontré l'enquête de TNS-Sofres commandée par le Cercle des Epargnants (consultable sur le site). Un important travail d'information et de sensibilisation doit être mené au moment où il apparaît que la situation financière du régime par répartition se dégrade plus rapidement que prévu.

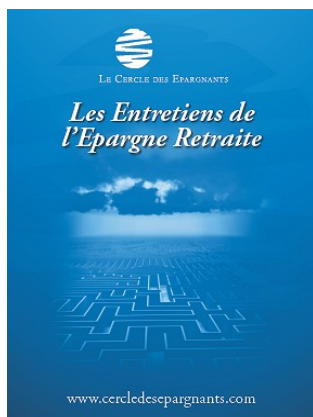
C'est arrivé en 2005



Plus de cinquante articles dans la presse nationale consacrés au Cercle des Epargnants

- Deux grandes réunions d'information en province à Lyon et à Bordeaux
- Trois réunions du Conseil scientifique
- Deux études de l'Observatoire TNS-Sofres, Cercle des Epargnants, Groupe Generali sur l'épargne et la retraite
- Un numéro du magazine EPR Mag
- Deux numéros de l'EPR News
- Un site Internet spécifique doté de deux logiciels de calcul de pension
- Pour les missions de contrôle et de surveillance des PERP, huit réunions de Comités de surveillance, quatre Assemblées des participants rassemblant tous les titulaires des PERP souscrits par le Cercle
- Toujours en 2005, trois réunions du Conseil d'administration, une Assemblée générale du Cercle des Epargnants, plus de 30 000 courriers envoyés aux adhérents dont le nombre dépasse 20 000.....

Cela arrivera en 2006



Au moins quatre réunions d'information en province, une grande manifestation sur Paris

- deux nouvelles études sur les Français et la retraite
- Trois numéros de l'EPR Mag
- Un site Internet relooké
- Au moins trois réunions du Conseil scientifique
- Huit réunions des Comités de surveillance
- Quatre Assemblées des participants
- Une Assemblée générale
- Plusieurs conférences de presse
- Dix numéros de l' EPR News ...

Site Internet , Version 2.0

Plus d'Infos, Plus d'interactivité



Plus centrée sur l'actualité, plus interactive, la version 2.0 du site du Cercle des Epargnants est en ligne. De nouvelles rubriques, dont notamment une rubrique « fiche pratique », apparaîtront dans les prochaines semaines. Sont toujours en ligne les simulateurs et logiciels de calcul de pension.

www.cerclledesepargnants.com

NOUVEAU !

Le Blog du Cercle des Epargnants



Une Première, depuis le 3 janvier, sur le site du Cercle des Epargnants, un blog est à la disposition des épargnants qui peuvent réagir sur l'actualité de l'épargne et de la retraite. Parmi les sujets abordés :

Faut-il oui ou non une sortie en capital pour le PERP ? Faut-il modifier les règles de financement de la Sécurité sociale ?



Assemblée Nationale : 1^{er} Round pour la sortie en capital



Le 24 janvier dernier, l'Assemblée nationale a examiné un amendement de François Scellier visant à instaurer une sortie en capital pour le PERP sous la condition de l'acquisition par l'épargnant d'une résidence principale au moment de sa cessation d'activité. Le Gouvernement et le Ministre de l'Economie et des Finances se sont opposés à cet amendement.

Ils ont avancé comme argument le coût fiscal de cette mesure qui remettrait en cause, par ailleurs, l'équilibre général du PERP. Le Cercle des Epargnants reste, néanmoins, favorable à une sortie en capital pour le PERP, sortie qui existe pour l'autre produit d'épargne retraite, le PERCO. La sortie exclusive en rente constitue un frein indéniable pour un certain nombre de Français. Début janvier, Le Cercle des Epargnants a écrit à tous les députés de la Commission des Finances pour les sensibiliser à ce problème.

Avenir du régime par répartition, c'est loin d'être réglé

Dans une note publiée le 19 janvier dernier, le Conseil d'Orientation des Retraites a souligné que la réforme Fillon ne réglait presque rien. L'impact du report de l'âge de départ à la retraite des salariés du privé est jugé faible ; par ailleurs, l'effet de la loi Fillon sur la masse des cotisations sociales serait nul de l'ordre de 0,05 point du PIB. Le rapport du COR n'est pas en soi une surprise. La Direction de la Prévision avait, dès 2003, souligné que la réforme des retraites ne couvrirait, au mieux, que 40% des besoins des régimes vieillesse à l'horizon 2040. Le besoin de financement de la CNAV, du fait de la loi Fillon, ne serait réduit que de 4,9 milliards d'euros en 2020 et de 8,3 milliards d'euros pour la fonction publique d'Etat. Or, selon le COR, les besoins s'élèvent à 52 milliards d'euros pour la CNAV en 2050 et à 40,3 milliards pour la fonction publique d'Etat. Toujours selon le COR, il manquerait 18 milliards d'euros en 2020 et 112 milliards d'euros en 2050.

« On the road again », Les Entretiens de l'Epargne Retraite

Après Lyon et Bordeaux, Le Cercle des Epargnants fera étape dans quatre villes en 2006. **Une réunion est déjà programmée à Nice le 21 mars prochain. Nantes le 20 juin, Toulouse le 3 octobre et Lille le 7 novembre 2006 suivront.**

La formule restera la même avec des interventions des membres du Conseil scientifique mais un effort sera réalisé sur les supports vidéo afin d'améliorer le contenu de l'information délivrée aux participants

L'équipe du Cercle des Epargnants

► Secrétaire Général :

Philippe Crevel : 01 58 38 65 37, philippe.crevel@cerclledesepargnants.com

► Chargée de mission :

Alice Blouet : 01 58 38 65 87, alice.blouet@cerclledesepargnants.com

Simulateurs en ligne

Une progression très forte de leur utilisation



Le Cercle des Epargnants, met à la disposition des internautes et de ses adhérents, trois simulateurs en ligne depuis le lancement de son site Internet. Nous assistons à une très forte augmentation du nombre d'utilisateurs.

Mardi 21 Mars 2006 à 19h00

**Nice, Casino du Palais de la Méditerranée
15, promenade des Anglais**

